



**UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON**

Guide pratique pour les étudiantes et étudiants internationaux



Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce guide à l'intention des étudiantes et étudiants internationaux, en particulier le personnel des Services aux étudiantes et étudiants du campus de Moncton qui a autorisé l'utilisation du matériel par le campus d'Edmundston.

Dans ce document, l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, est également désigné par les appellations **UMCE**, **campus d'Edmundston** et **Campus**.

Juillet 2019

Table des matières

Message de bienvenue de la vice-rectrice	5
Aperçu de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston	6
Le Réseau de l'Université de Moncton	6
Le campus d'Edmundston, une destination d'études exceptionnelle!	6
Un survol du campus d'Edmundston	7
Votre expérience étudiante commence dès maintenant	8
Première démarche	8
Procédures d'admission	8
Lettre d'admission	8
Report d'admission et réadmission	9
Équivalences de cours	9
Inscription par Internet	9
Processus d'inscription	10
Répertoire de l'Université de Moncton	10
Arrivée à l'Université et retard d'inscription	10
Annulation d'inscription et avis de départ	10
Test de classement en français et en anglais	11
Cours de français	11
Le permis d'études	12
Demande de permis d'études	12
Durée de validité et renouvellement du permis d'études	13
Bien vous préparer à votre séjour au Canada	14
Matériel à emporter	15
Douanes et immigration	15
Départ de votre pays	16
Destination Edmundston	16
Accueil et installation à Edmundston	17
Le service d'accueil et d'intégration	17
Logements universitaires sur le Campus	17
La résidence	17
Les chambres	18
Les studios	18
Le cours d'introduction à la vie canadienne	19
Atelier 1 : Découvrez les services	19
Atelier 2 : Climat et saisons au Canada	19
Atelier 3 : Le système scolaire canadien	19
Atelier 4 : L'efficacité interculturelle	19
Atelier 5 : Formalités d'entrée et de séjour	19
Atelier 6 : Saine alimentation	19
Atelier 7 : Système de santé et de bien-être	19
Atelier 8 : Économie et politique	19
Atelier 9 : Littératie numérique et recherche en bibliothèque	20
Atelier 10 : Arts, littérature canadienne, histoire, traditions et religion	20
Cérémonie de remise des attestations de participation	20

Vie pratique	21
Coût d'une année au Nouveau-Brunswick	21
Coût de l'année universitaire 2019-2020	22
Transferts de fonds à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston	22
Élaboration d'un budget réaliste	24
Modèle de budget	24
Vie universitaire	25
Système universitaire canadien	25
Calendrier universitaire 2019-2020	27
Aide financière	28
Servicex aux étudiantes et étudiants	28
Centre de services académiques	29
Appui à la réussite des études	29
Service d'accès et de soutien à l'apprentissage	30
Service des bourses et de l'aide financière	30
Service d'accueil et d'intégration	30
Accès emploi Édupôle	31
Service des loisirs socioculturels	31
Service d'orientation	31
Programme de mentorat étudiant	32
Service des sports	32
Service de santé et de psychologie	33
Régime collectif d'assurance-maladie et hospitalisation pour les étudiantes et étudiants internationaux	33
Vie quotidienne au Nouveau-Brunswick	34
La culture acadienne	34
La province du Nouveau-Brunswick et la ville d'Edmundston	34
Tableau comparatif du coût de la vie quotidienne à Edmundston	35
Le système bancaire au Nouveau-Brunswick	35
Pratique religieuse	36
Emploi	36
Le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest (CRNANO)	37
Conseils pratiques pour une bonne intégration	37
Des conseils pour mieux vous adapter à l'Université	38
Annexe 1 : Sites Internet utiles	40
Annexe 2 : Transactions financières à votre dossier étudiant (MANIWEB)	41
Annexe 3 : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en ingénierie	41
Annexe 4 : Liste de vérification	42

Message de bienvenue de la vice-rectrice

Bonjour et bienvenue à l'UMCE!



Appuyée de toute mon équipe, je suis très contente de vous compter dans la belle famille de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (UMCE).

Nous savons que vous avez dû faire des sacrifices afin de vous préparer à faire des études au Canada et, spécifiquement, à notre campus. Sachez que vous recevrez, ici à Edmundston, un encadrement exceptionnel, qu'il provienne des membres du corps professoral ou des membres du personnel non enseignant. Tous les employés de l'UMCE carburent avec le même désir, soit celui d'assurer votre intégration et votre réussite universitaire.

Nous vous invitons à vous mêler à la population canadienne afin de partager cette belle richesse culturelle qui vous habite de part et d'autre. Aussi, n'hésitez surtout pas à vous enquérir des habitudes et coutumes des autres, à poser des questions à vos condisciples et à vos professeurs en classe. C'est par votre curiosité et un esprit d'ouverture collectif que jaillissent les bonnes idées et discussions et qui vous permettront d'effectuer un séjour d'études agréable et fructueux au campus d'Edmundston.

Votre Association générale des étudiantes et étudiants de l'UMCE (AGÉÉUMCE) vous tend également la main et sollicite votre attention et votre collaboration. D'ailleurs, un poste de représentante ou de représentant des étudiantes et étudiants internationaux vous est réservé. Sachez bien profiter de chacune des opportunités qui se présenteront à vous.

Afin de chasser les rigueurs de nos hivers canadiens, notre équipe des Services aux étudiantes et étudiants prépare chaque année, précisément en février, une semaine internationale durant laquelle les étudiantes et étudiants internationaux sont à l'honneur. Soyez donc de la partie afin d'en profiter pleinement et d'en assurer la réussite.

Je vous souhaite une très belle année universitaire. Au plaisir de faire votre connaissance!

Madeleine Dubé
Vice-rectrice

Le Réseau de l'Université de Moncton

Héritière d'une tradition universitaire qui remonte à 1864, l'Université de Moncton est la plus grande université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec. Elle est constituée de trois campus, situés à Edmundston, Moncton et Shippagan, dans la province du Nouveau-Brunswick, à l'est du Canada.

Elle offre des programmes de premier cycle dans quelque cinquante domaines d'études, ainsi qu'une quarantaine de programmes de deuxième cycle et cinq programmes au niveau du doctorat. De plus, elle compte une trentaine de chaires d'études, d'instituts et de centres de recherche.

L'Université de Moncton est un milieu diversifié et cosmopolite : sa population étudiante provient de presque tous les pays de la Francophonie internationale. Depuis quelques années, de nombreux programmes d'échanges et d'ententes institutionnelles soutiennent cette mobilité étudiante à l'échelle internationale.

Vous découvrirez rapidement que la plus grande richesse de l'Université de Moncton réside dans l'enseignement personnalisé et de qualité qu'elle est en mesure de donner à ses étudiantes et étudiants, en raison de sa dimension à taille humaine. Ce rapport privilégié entre les étudiantes, les étudiants et le corps enseignant favorise non seulement les échanges, l'apprentissage et le rendement, mais il contribue aussi au dynamisme de la communauté universitaire. Enfin, l'Université de Moncton possède des installations modernes et offre à sa population un milieu de vie sécuritaire et stimulant pour l'apprentissage.

Le campus d'Edmundston, une destination d'études exceptionnelle!

Étudier dans un environnement d'apprentissage moderne, stimulant, diversifié et personnalisé où l'accent est mis d'abord et avant tout sur la réussite de l'étudiante et l'étudiant, voilà ce que vous propose l'UMCE. Le campus d'Edmundston est une composante de l'Université de Moncton, la plus importante université canadienne uniquement de langue française à l'extérieur du Québec. Reconnu pour son accueil, la disponibilité des professeurs et la qualité de l'enseignement, le campus d'Edmundston offre un encadrement sans pareil dont peu d'universités peuvent oser se vanter.

L'UMCE possède de nombreux atouts qui favorisent la réussite universitaire :

- Un généreux programme de bourses;
- Un grand choix de programmes de haute qualité;
- Un corps professoral compétent, engagé et accessible vous permettant de bénéficier d'un encadrement individualisé;
- Des services complets d'aide à la réussite des études;
- Des services personnalisés offerts par un personnel accueillant et dévoué;
- Un milieu de vie universitaire vous offrant une vaste gamme d'activités sociales, sportives et culturelles;
- Un environnement ultramoderne propice à l'apprentissage;
- Une résidence, située sur le Campus et tout près de nombreux restaurants et commerces;
- Une communauté universitaire issue d'une trentaine de pays.



Liste des édifices

1. Pavillon Simon-Larouche
2. Pavillon Louis-A-LeBel
3. École de foresterie
4. Bibliothèque Rhéa-Larose
5. Résidence Louis-Cyr
6. Centre étudiant ÉDUPÔLE
7. Pavillon sportif d'Edmundston

Votre expérience étudiante commence dès maintenant

Première démarche

Pour venir étudier au Canada, vous devez entreprendre au préalable deux démarches. Tout d'abord, bien sûr, déposer votre demande d'admission à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston. Une fois l'admission accordée, vous devez prendre contact avec le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada (IRCC) au moyen du centre de réception des demandes de visa (CRDV) ou de la représentation diplomatique canadienne (ambassade ou consulat) le plus près de votre résidence. À votre arrivée au Canada, il vous faudra, en effet, présenter aux autorités canadiennes votre lettre d'admission à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, ainsi que votre lettre d'introduction du bureau des visas.

IMPORTANT : Soyez vigilant et méfiez-vous de tout individu suspect. Ne faites pas de transaction financière avec des personnes non mandatées ou ne leur remettez pas vos documents confidentiels. En cas de doute, contactez les services de l'Université de Moncton. Seuls les représentants dûment mandatés de l'Université de Moncton sont autorisés à répondre à vos préoccupations.

Procédures d'admission

Remplir la demande d'admission en ligne est l'une des premières étapes que vous aurez à effectuer pour étudier à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston. Toute l'information dont vous aurez besoin pour préparer et soumettre votre demande se trouve au lien suivant : <https://choisir.umoncton.ca/>. Le délai de traitement d'une demande d'admission complète, c'est-à-dire pour laquelle le paiement du frais d'ouverture de dossier ainsi que les documents conformes requis sont reçus, est normalement de 4 à 6 semaines au 1^{er} cycle et de 8 à 10 semaines aux cycles supérieurs. Il faut donc prévoir ces délais lorsque vous entamez vos démarches et s'y prendre à l'avance.

Lettre d'admission

Toutes communications du Service de l'admission vous seront envoyées par courriel. L'admission officielle est confirmée par la réception d'une lettre d'admission électronique ainsi qu'une lettre d'admission de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston (en format .pdf) qui comprend les renseignements suivants :

- Votre nom et numéro d'identité étudiant (NI: A00);
- Votre numéro d'identité personnel (NIP) temporaire;
- Votre compte utilisateur électronique;
- Le nom et la durée du programme au complet et le niveau des études;
- Les dates de début et de fin des cours;
- La date d'arrivée tardive;
- S'il y a lieu, les conditions à l'admission ou les préalables au suivi des cours;
- Un document portant sur les frais de scolarité;
- Une fiche portant sur les modalités d'inscription et la trousse d'inscription en ligne.

L'attestation d'admission est le document officiel nécessaire pour faire la première démarche en vue de l'obtention du permis d'études : il vous faudra également la présenter aux autorités canadiennes lors de votre entrée au Canada. Conservez-la précieusement.

Report d'admission et réadmission

Si vous ne disposez pas d'assez de temps pour remplir les formalités auprès des autorités canadiennes (visa, permis d'études, visite médicale, etc.) et que vous ne pouvez être présent sur le Campus pour le début des cours, il est possible de reporter votre admission à la session suivante.

Vous devrez nous fournir une demande écrite pour un report de session, les demandes par courriel ou par télécopieur étant acceptées. Si votre admission devait avoir lieu en septembre et qu'elle est reportée pour une première fois en janvier ou pour une admission en janvier reportée en septembre, il n'y a pas de coût supplémentaire pour l'étude de votre dossier, et vous n'aurez pas à constituer à nouveau votre dossier puisque nous le conserverons pour une période d'un an dans nos archives et le réexaminerons le moment venu.

Équivalences de cours

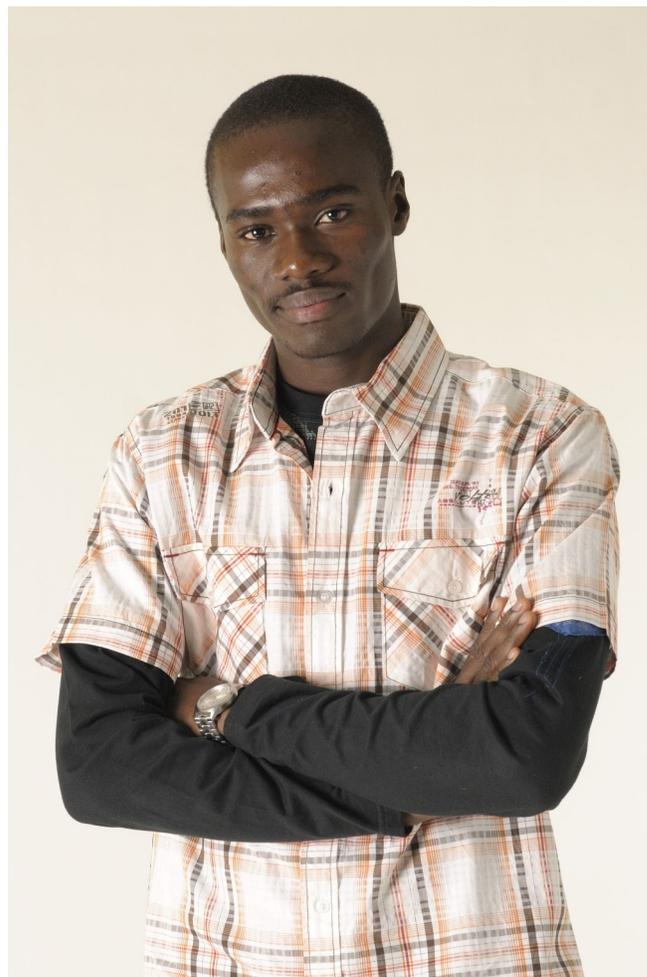
Si vous avez déjà commencé des études supérieures dans votre pays, vous pourriez obtenir des équivalences pour certains cours dans votre programme d'études à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston. Un cours équivalent peut être crédité au dossier si le cours de l'établissement d'origine a un contenu et des objectifs très semblables à un cours offert à l'université de Moncton, campus d'Edmundston. Afin de déterminer s'il y a lieu de vous accorder des équivalences pour les cours que vous avez suivis dans votre pays d'origine ou dans un autre pays, vous devez faire parvenir, avec votre demande d'admission ou remettre au Registrariat environ un mois avant le début des cours, des descriptions détaillées de vos cours antérieurs (répertoire des programmes et des cours offerts ou plans détaillés des cours). Ces documents devront être certifiés par les autorités académiques des établissements fréquentés (plans de cours et relevés de notes officiels).

Prière de prendre connaissance du Règlement 12.1 - Premier diplôme de baccalauréat tiré du Répertoire 1^{er} cycle 2018-2019 sur le maximum d'équivalences de cours admissibles à un programme : << Il faut avoir obtenu, à l'Université, au moins la moitié des crédits requis pour recevoir ce diplôme >>.

À votre arrivée à l'Université, si vous croyez avoir droit à une équivalence, vous devrez en faire la demande auprès de la doyenne des Études, en joignant toutes les pièces justificatives.

Inscription par Internet

L'inscription aux cours constitue la deuxième étape pour la poursuite du programme choisi. L'inscription doit être conforme aux exigences du programme de cours et respecter le calendrier universitaire. L'inscription vous garantit une place dans les cours de votre choix et entraîne la facturation de droits de scolarité.



Votre inscription doit se faire sur Internet par le service en ligne MANIWEB. Vous pouvez consulter la trousse d'inscription à l'adresse <http://www.umoncton.ca/umce-registrariat/inscription> pour les renseignements dont vous aurez besoin pour compléter votre inscription et pour y trouver les autres informations nécessaires sur la rentrée.

Répertoire de l'Université de Moncton

Vous pouvez consulter en ligne le répertoire de l'Université de Moncton (annuaire général) sur Internet au <http://www.umoncton.ca/repertoire>. Nous vous recommandons de le consulter afin de vous familiariser avec la description des programmes et des cours, le calendrier universitaire, les règlements généraux de l'Université, etc.

Le répertoire vous aidera à mieux choisir les cours de votre première année universitaire et à mieux connaître les particularités de notre système d'enseignement. Nous vous invitons donc à le lire attentivement et nous vous assurons que le personnel de l'Université répondra avec plaisir à toutes vos interrogations au moment de votre arrivée.

Si, pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas vous inscrire aux cours à partir de votre pays, vous pouvez le faire immédiatement à votre arrivée à l'Université avec l'aide du Centre de services académiques. **Nous vous encourageons à arriver une à deux semaines avant la date limite d'inscription** afin de vous permettre de trouver un logement convenable, de vous adapter à votre nouvel environnement et de faire la validation de votre programme d'études.

Arrivée à l'Université et retard d'inscription

Toutes personnes étudiantes doivent être présentes dès le premier jour des cours et doivent être inscrites à au moins un cours par la date limite d'inscription sans pénalité. Après cette date, une inscription tardive doit être approuvée par le décanat des études et la faculté.

Ainsi, pour la rentrée de l'automne 2019, au moins un cours doit être inscrit à votre dossier d'ici le 28 août et vous devez être présent le 3 septembre pour le début des cours. Pour la session d'hiver 2020, vous devez être inscrit et sur place par le 9 janvier.

Annulation d'inscription et avis de départ

Si votre inscription aux cours est faite et que vous n'êtes pas en mesure de poursuivre vos études pour la session en question, différentes démarches s'imposent selon le moment dans la session.

AVANT que la session ne débute et **JUSQU'À LA DATE LIMITE DE RETRAIT DES COURS SANS MENTION AU DOSSIER** : la seule démarche à faire est de retourner dans votre compte Maniweb et de retirer les cours à votre dossier, dans la même interface où vous avez effectué l'inscription. Ainsi, vous ne serez pas facturé pour les cours de la session.

À LA SUITE DE LA DATE LIMITE DE RETRAIT DES COURS SANS MENTION AU DOSSIER et **AVANT LA DATE LIMITE DE RETRAIT SANS ÉCHEC** : vous devez informer votre faculté de votre intention de vous retirer des cours, faute de quoi vous pourriez obtenir un échec au cours. Votre faculté vous informera du processus d'avis de départ, qui consiste à coordonner l'information entre la faculté, le Registrariat, le Service des finances et l'équipe d'orientation.

Toutes nouvelles personnes admises à l'Université de Moncton doivent passer des tests de classement en français et en anglais pour déterminer à quel cours s'inscrire afin de satisfaire aux exigences linguistiques de leur programme. Les tests sont normalement offerts en début de session. Veuillez consulter la trousse d'inscription pour connaître les détails sur les dates disponibles : <http://www.umoncton.ca/umcm-registrariat/node/31>

Afin d'avoir une idée des questions du test de français et de vous y préparer, un test de classement pratique est disponible ici : <http://www.umoncton.ca/umce-artslettres/node/14>.

Cours de français

Les étudiantes et étudiants qui s'inscrivent à l'Université de Moncton pour la première fois dans un programme de baccalauréat doivent faire un test de classement. Selon les résultats obtenus au test de classement, les étudiantes ou étudiants pourraient être tenus de s'inscrire à un cours de mise à niveau ou être en mesure de s'inscrire directement aux cours obligatoires.

Important : Avis aux étudiantes et étudiants admis à la session d'hiver, débutant en janvier. L'année universitaire consiste en deux sessions régulières : la session d'automne (de septembre à décembre) et la session d'hiver (de janvier à avril). Il y a aussi un horaire réduit de cours à la session printemps-été (de mai à août) offert par le bureau de la Formation continue. L'Université admet la plupart de ses étudiantes et étudiants à la session d'automne, au début de l'année universitaire. Elle reçoit un nombre limité de demandes d'admission pour la session d'hiver débutant en janvier et accorde des offres d'admission aux étudiantes et étudiants désireux de démarrer leurs études à cette session, selon la disponibilité des programmes, car certains programmes ne peuvent commencer qu'à la session d'automne. Il y a lieu de préciser qu'une admission à la session d'hiver peut poser certains défis lorsque vient le

temps de s'inscrire aux cours obligatoires d'un programme.

Dans la plupart des programmes, la séquence des cours prévoit la réussite de cours préalables avant de procéder aux cours subséquents. Le premier cours peut être offert à l'automne et constitue un préalable au cours offert à l'hiver. Comme la majorité des cours offerts à la session d'automne ne sont pas normalement répétés à la session d'hiver, cela fait en sorte qu'une étudiante ou un étudiant commençant un programme à la session d'hiver peut faire face à un choix limité lorsque vient le temps de s'inscrire à des cours dont il n'a pas les préalables. Afin de voir si la situation s'applique à vous, vous pouvez accéder au site Internet à l'adresse www.umoncton.ca/monudem/ puis, dans la boîte « MANIWEB », cliquez « Dossier étudiant » et consultez le « répertoire universitaire » pour connaître les exigences de votre programme. Vous y trouverez la liste des cours exigés pour chacune des années de votre programme. Cette consultation vous permettra de voir la liste des cours qui exigent des préalables et comment cela s'inscrit dans votre programme. De plus, une consultation de l'« horaire de cours » (dans MANIWEB) vous permettra de constater quels cours sont offerts à la session d'hiver. Avec ces deux points de référence, vous serez en mesure de savoir si votre programme est l'un de ceux qui posent ou non un défi sur le plan du choix de cours lors d'une admission à la session d'hiver. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de votre programme.

Demande de permis d'études

Les étudiantes et étudiants internationaux qui veulent venir étudier au Canada doivent prendre contact avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), soit sur le réseau Internet, soit par l'intermédiaire d'un centre de réception des demandes de visa (CRDV), afin d'obtenir leur permis d'études canadien.

Comment faire une demande de permis d'études, IRCC : <https://www.canada/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/admissibilite.html>

Liste des centres de réception des demandes de visa (CRDV): <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/contactez-ircc/bureaux/trouver-centre-reception-demande-visa.html>

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement des formalités à accomplir. Nous retranscrivons ici, de façon abrégée, les démarches essentielles.

Pour demander votre permis d'études (formulaire IMM 1294), vous devez :

- Posséder un passeport valide;
- Produire l'attestation ou la lettre d'admission de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston;
- Faire la preuve que vous disposez des fonds nécessaires pour payer les frais de scolarités et de subsistance et possédez une lettre de l'organisme qui vous parraine, si c'est le cas;
- Convaincre un agent des visas que vous retournerez dans votre pays d'origine à la fin de vos études en présentant un plan d'études;
- Possiblement présenter un

extrait de casier judiciaire : contactez alors les autorités de votre pays d'origine.

- Possiblement subir un examen médical et présenter un certificat de bonne santé (les ressortissants de certains pays en sont exemptés. La liste de pays désignés et des médecins agréés pour rédiger ce certificat est disponible sur Internet : <http://www.cic.qc.ca/francais/information/medicaux/examen-medical-temp.asp>.)
- Possiblement fournir vos données biométriques (empreintes digitales et photo) dans un centre de réception des demandes de visa (CRDV). Pour plus d'information : <https://>

www.canada.ca.

- Avoir un visa de résident temporaire ou une autorisation de voyage électronique (AVE). La demande de l'AVE se fait en ligne. La demande du visa de résident temporaire se fait en même temps que celle du permis d'études. Si votre demande de permis d'études est approuvée, vous allez devoir envoyer votre passeport à IRCC afin qu'on y appose le visa de résident temporaire à l'intérieur. Le permis d'études vous sera remis à la frontière lorsque vous présenterez la lettre d'introduction.

Pour vérifier si vous devez obtenir un visa de résident temporaire ou une AVE, consultez le site : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/exigences-admission-selon-pays.html>.

Si vous n'avez pas accès à Internet, adressez-vous à l'ambassade du Canada dans votre pays. Les citoyennes, citoyens, résidentes et résidents permanents des États-Unis, de Saint-Pierre-et-Miquelon et du Groenland n'ont pas besoin de passeport ni de visa de visiteur pour entrer au Canada. Si vous appartenez à l'une de ces catégories de résidents, vous pouvez présenter votre demande de permis d'études au point d'entrée au Canada. Toutefois, il est recommandé de présenter votre demande à l'avance, afin de gagner du temps.



IMPORTANT : Nous vous conseillons de faire votre demande au moins trois mois avant la date de votre départ pour le Canada. Pour les pays d’Afrique, il est conseillé de s’y prendre environ six mois à l’avance, compte tenu du fait que l’examen médical retarde encore le processus administratif. De plus, pour faciliter vos déplacements durant la saison estivale, nous vous recommandons de solliciter un visa avec entrées multiples.



Recommandations : L’entrée au Canada peut vous être refusée s’il vous manque des documents ou si ceux-ci comportent des omissions ou des imprécisions. C’est la responsabilité de l’étudiant de fournir toutes les preuves nécessaires lors de la soumission de sa demande de permis d’études ainsi que lors de son arrivée à la frontière canadienne.

Si tout est en ordre, l’agent frontalier vous remettra votre permis d’études et/ou apposera sur votre passeport un tampon indiquant la date limite de votre séjour au Canada.

Pour mieux préparer votre arrivée à la frontière canadienne et savoirs quels documents vous devez présenter, veuillez consulter le site : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/preparer-arrivee.html>.



Durée de validité et renouvellement du permis d’études

Il est important de bien prendre en note la date d’expiration de votre permis d’études ou de votre statut temporaire au Canada afin de ne pas se retrouver dans une situation illégale au Canada.

Le permis d’études est normalement valide pour toute la durée des études, par exemple pour une période de deux, quatre ou cinq ans, mais ne dépassera jamais la validité de votre passeport. Cependant, l’agent d’immigration peut délivrer un permis de plus courte durée selon les circonstances.

Si votre permis d’études vient à échéance et que vous n’avez toujours pas fini vos cours, il est important de faire la prolongation de votre permis d’études trois mois avant la date d’expiration de celui-ci. Si vous êtes déjà au Canada et que vous avez besoin de prolonger votre permis d’études pour étudier à l’Université de Moncton, campus d’Edmundston, vous pouvez consulter le site Internet suivant pour voir les étapes à suivre : <http://www.cic.qc.ca/francais/information/demandes/sejour-etudiant.asp>.

Lorsque vous êtes au Canada, vous avez aussi l’option de faire vos demandes en ligne en vous créant un compte MonCIC.

Si vous devez obtenir un nouveau passeport pour le renouvellement de votre permis d’études, il vous faudra contacter votre ambassade au Canada, au moins six mois avant l’expiration de votre passeport et permis d’études.

- Passeport;
- Visa de résident temporaire;
- Dernière page tamponnée par l’Agence des services frontaliers de Canada;
- Permis d’études.

Nous attirons également votre attention sur le fait que votre permis d’études ne vous autorise à étudier que dans l’établissement d’enseignement qui est indiqué sur votre permis, pour des études à temps plein et non pas à temps partiel. N’oubliez pas de lire attentivement les indications figurant sur votre permis d’études.



IMPORTANT : Si vous décidez d’abandonner vos études, il vous faudra informer immédiatement Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de votre décision afin de régulariser votre situation.

Bien vous préparer à votre séjour au Canada

Avant de quitter votre pays, vous devez partager votre itinéraire de voyage aux Services aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, en indiquant clairement le jour et l'heure d'arrivée à la ville d'Edmundston, située dans la province du Nouveau-Brunswick. Vous pouvez nous faire parvenir ces informations en remplissant le formulaire suivant : <http://www.umoncton.ca/umce/node/547>.

Questionnaire sur l'itinéraire du voyage ★ Champ obligatoire

★ Nom : ★ Prénom : ★ Nationalité :

★ Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

Numéro de télécopieur : Courriel :

★ Programme d'études à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston :

★ Numéro d'identification NI :

Date et heure d'arrivée à Edmundston :

Date d'arrivée : Jour ▼ Mois ▼ Année ▼

Heure d'arrivée :

Moyen de transport lors de l'arrivée à Edmundston :

Compagnie d'aviation et numéro de vol pour le Canada :

Compagnie d'aviation :

Numéro de vol :

Je vais envoyer un courriel à aei-umce@moncton.ca avant mon départ du pays.
 oui non

★  Entrez les caractères figurant dans l'image de gauche.

Soumettre ✓

IMPORTANT : nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir toutes vos informations aux Services aux étudiantes et étudiants internationaux en **remplissant le formulaire au moins 48 heures avant votre départ** afin de nous aider à planifier votre accueil.

Matériel à emporter

La ville d'Edmundston jouit du climat typique des provinces maritimes, avec des températures variant de 12 °C à 33 °C en été et de 1 °C à -25 °C en hiver : ces derniers chiffres ne tiennent pas compte des coefficients de refroidissement éolien. Pour le printemps et l'automne, un coupe-vent (vêtement dont le tissu protège contre le vent) et un imperméable sont généralement suffisants, mais en hiver, il faut absolument vous munir d'un bon manteau épais, de bottes confortables, d'un bonnet et d'une paire de gants chauds, afin de vous protéger efficacement du froid. Nous vous conseillons de faire vos achats au Canada, car vous pourrez trouver aisément des produits adaptés au climat canadien. Nous vous invitons également à apporter vos tenues traditionnelles : elles peuvent se porter facilement à l'Université quand le temps le permet et elles vous seront utiles lors des activités culturelles, comme la soirée internationale de l'Université.

Le billet d'avion donne droit, en général, à un ou deux bagages ne dépassant pas 23 kilogrammes chacun. Cependant, vous devez vérifier la politique du transporteur aérien, car il existe aussi des règlements sur les dimensions des bagages. Si vous prévoyez apporter beaucoup d'effets personnels, vous aurez peut-être intérêt à les expédier par fret aérien ou maritime, en indiquant votre adresse au Canada. À leur arrivée, ils seront placés en dépôt et il vous appartiendra de les dédouaner. Le Canada interdit l'importation de : fruits et légumes frais, viandes ou produits carnés, plantes, terre, sable ou matière dans lesquels ces plantes se trouvent. L'importation d'espèces animales menacées de disparition ou de tout produit fabriqué à partir de leur fourrure, de leur peau (crocodile, par exemple), de plumes ou d'os est aussi sévèrement règlementée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site des douanes canadiennes : <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-fra.html> et l'ambassade du Canada dans votre pays.

Douanes et immigration

À votre arrivée à l'un des aéroports internationaux du Canada, vous devrez vous présenter au bureau d'immigration avant de prendre la route vers Edmundston. Les aéroports internationaux les plus proches sont l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (province du Québec) et l'aéroport Jean-Lesage de la ville de Québec.

À l'arrivée au Canada, vous devrez présenter les documents suivants :

- votre permis de séjour pour étudiant – formulaire IMM 1294;
- votre passeport valide;
- votre visa de visiteur, permis d'études;
- votre lettre d'admission à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston.

IMPORTANT : L'entrée au Canada peut vous être refusée s'il vous manque des documents ou si ceux-ci comportent des omissions ou des imprécisions. Si tout est en ordre, l'agent d'immigration apposera sur votre passeport un tampon indiquant la date limite de votre séjour au Canada. Assurez-vous donc que le visa accordé est bien valide pour toute la durée de votre séjour. Ne dépassez, en aucun cas, la date inscrite sur votre passeport et n'hésitez pas à communiquer avec les agents d'immigration si vous avez besoin d'un complément d'information.



Départ de votre pays

Vous ferez probablement votre arrivée à l'un des aéroports internationaux de Québec (3 h de route d'Edmundston) ou de Montréal (6 h de route d'Edmundston). À ce moment, vous devrez vous présenter au bureau de l'Immigration canadienne afin de faire valider votre permis d'études. L'agent d'Immigration Canada pourra alors vous demander de lui présenter votre passeport, votre visa d'entrée et votre avis officiel d'admission à l'Université. L'agent peut aussi vous demander un certificat de santé et vous demander de prouver que vous disposez des fonds nécessaires pour votre séjour d'études au Canada. Donc, il serait prudent de garder ces documents sur vous plutôt que dans vos bagages.

Pour des détails concernant les lignes et opérations aériennes au Canada, consultez le site <http://www.tc.gc.ca/fra/aerien-menu.htm>.

Destination Edmundston

Après les formalités à l'aéroport, vous serez en mesure de vous diriger vers Edmundston, au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, vous pourrez prendre un autocar de la compagnie Orléans Express jusqu'à Rivière-du-Loup où vous effectuerez un transfert à bord d'un autocar Maritime Bus en direction d'Edmundston. Pour connaître les tarifs exacts au moment de votre départ, consultez les sites Web de ces deux compagnies d'autocars.

À noter qu'il existe un **décalage d'une heure entre la province de Québec et la province du Nouveau-Brunswick** : quand il est, par exemple, 13 heures au Québec, il est 14 heures au Nouveau-Brunswick.

IMPORTANT : Si vous ne pouvez pas arriver à temps pour le début des cours, vous devrez en informer les instances universitaires afin de vous assurer que vous pourrez vous inscrire tardivement.

À moins d'avoir déjà un contrat avec le Service de logement, nous vous conseillons d'arriver au Campus au moins une semaine avant les journées d'accueil, surtout si vous devez chercher un logement. Si vous arrivez pour la session de janvier et que vous n'avez pas de contrat avec le Service de logement, prévoyez d'arriver quelques jours avant la date d'entrée, car l'Université est habituellement fermée pendant toute la période des fêtes de fin d'année.

Dans tous les cas, prenez le temps de bien choisir votre logement et n'hésitez pas à demander conseil aux autres étudiantes ou étudiants et au personnel de l'UMCE.



Accueil et installation à Edmundston

Le service d'accueil et d'intégration

La gare d'autocar est située à environ 500 mètres du campus d'Edmundston. Si, pour une raison imprévue, notre Service d'accueil n'était pas sur place, vous pourriez communiquer par téléphone avec un préposé en utilisant la ligne d'assistance téléphonique : 506 737-5036.

Les membres du Service d'accueil et d'intégration pourront vous aider à vous familiariser avec le mode de vie de la société canadienne, facilitant ainsi votre intégration à la vie universitaire. Ils auront le plaisir de vous orienter sur le Campus et dans la ville, de vous expliquer le système bancaire canadien, de vous assister dans votre recherche de logement, etc. Pour tout renseignement concernant le Service d'accueil et d'intégration de l'UMCE, veuillez consulter le site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce/node/505/>.

Logement universitaire sur le Campus

Le fait d'être accepté à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, ne garantit pas votre accessibilité à un logement dans la résidence pour l'année universitaire.

En fait, dès que vous obtiendrez votre visa, il est très important de réserver un logement en ligne sur le site Internet : http://www.umce.ca/services/logement/residence_reservation.htm.

Veuillez noter que la literie (comme les draps, couvertures, oreillers et serviettes de bain) ainsi que les batteries de cuisine, la vaisselle et la coutellerie ne sont pas fournies. Il vous faudra par conséquent prévoir une somme d'environ 200 \$ pour l'achat de ces articles à votre arrivée.

La résidence

La résidence Louis-Cyr vous offre de nombreux services et avantages :

- Un studio ou une chambre (inclut un accès Internet, un téléphone avec boîte vocale et afficheur, un accès au câble);
- Une cuisine commune (4 cuisinières, aires de préparation et espace de rangement individuel);
- Un salon étudiant (comprend une table de billard, un téléviseur et une aire de jeu);
- Une salle de travail;
- Des aires de stationnement gratuit;
- Deux salles de buanderie (frais d'utilisation applicables).

De plus, la résidence est située tout près de nombreux restaurants et commerces.

Toutes les chambres et les studios sont meublés et comprennent :

- Un lit simple (grandeur de 99 cm x 190,5 cm);
- Une armoire de rangement;
- Un bureau de travail avec chaise;
- Une table de cuisine avec deux chaises;
- Un petit frigo avec congélateur;
- Un micro-ondes;
- Une armoire de cuisine.

Les chambres

La résidence Louis-Cyr dispose de 12 chambres simples pouvant accueillir une personne. Le cout d'une chambre est de 3 320 \$ par année (de septembre à avril). Les chambres sont munies d'un évier. Les locataires ont accès à une salle de bain complète semi-privée (toilette et douche).

Les studios

La résidence Louis-Cyr dispose de 77 studios pouvant accueillir une personne. Le cout d'un studio est de 3 890 \$ par année (de septembre à avril). Les studios ont un évier avec comptoir et une salle de bain privée complète (toilette, douche, évier).

IMPORTANT : Les locataires doivent signer un contrat de location dès leur arrivée. Le contrat de location est un document légal qui établit les dates de location, les prix et les responsabilités du locataire. En plus du contrat de location, les résidents recevront les règlements de la résidence incluant les détails de l'utilisation de la cuisine commune.

Période des fêtes : La période du congé de Noël n'est pas incluse dans le contrat de location. Toutefois, le locataire peut laisser ses effets personnels dans son logement durant cette période. Pour des raisons jugées valables (et ceci à la discrétion du Service de logement), le locataire pourra demeurer dans son logement universitaire pendant cette période. Le Service de logement se réserve le droit de relocaliser le locataire durant ce séjour. Des frais additionnels de 90 \$ seront facturés pour la période du congé des fêtes.

Afin de connaître les disponibilités et pour plus d'information, veuillez communiquer le plus rapidement possible avec le Service de logement :

Directeur du logement : Yves Levesque

Téléphone : 506 737-5288

Télécopieur : 506 737-5373

Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce/logement>

Courriel : elogement@umoncton.ca



Le cours d'introduction à la vie canadienne

Les étudiantes et étudiants internationaux sont invités à participer à une série d'ateliers pratiques présentés par des experts afin de mieux connaître la vie canadienne. Ce cours est offert durant l'année universitaire à l'automne et à l'hiver. Une attestation de participation est remise à la fin du cours et facilite la recherche d'emploi.

Atelier 1 : Découvrez les services

Les établissements postsecondaires offrent une panoplie de services. Venez les découvrir!

Atelier 2 : Climat et saisons au Canada

Comprendre et s'adapter à la réalité climatique de l'est du Canada. Apprendre à vivre selon les caractéristiques de chaque saison. Saisir l'importance de maintenir des habitudes de vie équilibrées en affrontant les défis spécifiques liés à chaque saison.

Atelier 3 : Le système scolaire canadien

Le système d'éducation de la province du Nouveau-Brunswick représente une entité gouvernementale au cœur de l'insertion personnelle, professionnelle et sociale des nouveaux arrivants. Afin de maximiser les possibilités de réussite dans les études postsecondaires, il importe de comprendre les rouages à travers lesquels s'inscrit le système éducatif néobrunswickois.

Atelier 4 : L'efficacité interculturelle

Une personne efficace sur le plan interculturel est capable de vivre de façon harmonieuse dans un milieu culturellement diversifié. Cet atelier vise à sensibiliser les participants à l'importance de comprendre les enjeux reliés aux relations interculturelles dans le milieu de l'enseignement. Afin de faciliter les échanges entre les participants, des situations réelles du milieu universitaire seront utilisées à titre d'exemple.

Atelier 5 : Formalités d'entrée et de séjour

La décision de poursuivre des études au Canada représente un défi stimulant, mais implique des devoirs de responsabilité. L'atelier porte sur l'importance de détenir des documents valides relatifs à l'immigration, et ce, durant toute la durée du séjour d'études.

Atelier 6 : Saine alimentation

Bien s'alimenter est un besoin primaire de l'être humain et fait partie intégrante d'un équilibre de vie saine. En tant que nouvel arrivant, savoir où se diriger pour faire ses achats alimentaires, connaître le coût, ainsi que le rapport qualité-prix d'un panier d'épicerie s'avère essentiel. Cet atelier sur la gastronomie propose des façons d'adapter ses méthodes de cuisine en accord avec la variété et la disponibilité des produits locaux et des saisons canadiennes.

Atelier 7 : Système de santé et de bien-être

Cet atelier vise à promouvoir les services de santé et sociaux de la province. Ceux-ci sont indispensables pour une collectivité en bonne santé physique, psychologique et sociale. Comme nouvel arrivant, il est nécessaire de connaître le fonctionnement de différents établissements tels les hôpitaux, les cliniques privées, etc., ainsi que les rôles des professionnels dans différents domaines.

Atelier 8 : Économie et politique

Afin de prendre part activement à l'épanouissement et au développement de sa société d'accueil, un nouvel arrivant doit bien saisir le fonctionnement politique et économique de sa terre d'adoption. Il doit de même être enclin à respecter ses responsabilités de résident au Canada. L'atelier lui permettra de développer le sentiment de confiance et d'appartenance par la connaissance du système de sécurité nationale.

Atelier 9 : Littérature numérique et recherche en bibliothèque

L'utilisation des services de la bibliothèque représente un aspect clé de la réussite académique des étudiants. Durant cet atelier, les participants découvriront les services offerts à la bibliothèque, les collections et les instruments de travail disponibles aux étudiants.

Atelier 10 : Arts, littérature canadienne, histoire, traditions et religion

Cet atelier permet aux participants de comprendre la réalité historique de la région de l'Atlantique par rapport au Canada et à l'international. Il définit les repères culturels (tradition, religion, mœurs, mythes, croyances, etc.) et artistiques, tout en permettant de saisir l'évolution de la société canadienne d'ouverture et d'inclusion.

Cérémonie de remise des attestations de participation

Les étudiantes et étudiants internationaux, ayant participé au cours d'introduction à la vie canadienne, sont invités à une cérémonie où elles et ils recevront une attestation de participation. Les étudiantes et étudiants pourront joindre cette attestation à leur curriculum vitæ.

Cette cérémonie est une opportunité de partager le vécu des participants, leurs apprentissages et leurs réflexions à propos des ateliers. Les échanges pourront se prolonger pendant le goûter qui suit la cérémonie.



Coût d'une année au Nouveau-Brunswick

Si l'on considère les droits de scolarité que vous aurez à acquitter au niveau du 1^{er} cycle (baccalauréat), et les autres frais (logement, nourriture, vêtements, loisirs, etc.), il faut compter environ 23 000 \$ CAN pour vivre à Edmundston pendant 8 mois. À cela peuvent s'ajouter les frais d'une voiture si vous choisissez d'en acheter ou d'en louer une et les dépenses entraînées par vos déplacements touristiques (location de voiture, achat de billets d'autocar, etc.).

Dans tous les cas, il faut toujours prévoir un surplus financier. Tout d'abord, vous devez prévoir vos dépenses à l'arrivée, comme les frais de taxi, de restaurant et d'hôtel. Il ne faut pas oublier non plus que les deux premiers mois de votre installation vous coûteront en moyenne deux fois plus cher que vos dépenses mensuelles ultérieures, en raison du paiement des frais de scolarité (assurance-maladie, nourriture, achat du matériel scolaire et des livres, etc.), du dépôt de garantie qui s'ajoute à votre premier mois de loyer et des achats divers de meubles, vêtements d'hiver, ordinateur, etc.

Estimation :

Rubrique de dépenses	Coût pour 4 mois	Coût pour 8 mois	Coût pour 12 mois
Logement	1 800,00 \$	3 600,00 \$	5 400,00 \$
Nourriture	1 400,00 \$	2 800,00 \$	4 200,00 \$
Téléphone / câble / TV	396,00 \$	792,00 \$	1 188,00 \$
Cellulaire	240,00 \$	480,00 \$	720,00 \$
Vêtements	360,00 \$	720,00 \$	1 080,00 \$
Transport	400,00 \$	800,00 \$	1 200,00 \$
Loisirs	480,00 \$	960,00 \$	1 440,00 \$
Divers	360,00 \$	720,00 \$	1 080,00 \$
Électricité	280,00 \$	560,00 \$	840,00 \$





Coût de l'année universitaire 2019-2020

Dépenses liées à votre scolarité	Dollars CAD
Droits de scolarité 1 ^{er} cycle	11 771,00 \$
Frais de stage coopératifs - taux par stage	880,00 \$
Frais technologiques sauf aux programmes d'ingénierie (1 ^{er} cycle)	98,00 \$
Frais pour la formation clinique (en science infirmière)	500,00 \$
Assurance maladie et hospitalisation pour étudiants internationaux avec le Service aux étudiants internationaux	1 237,00 \$
Activités culturelles, sportives et installations	75,00 \$
Étude du dossier (demande d'admission)	160,00 \$
Cotisation étudiante avec l'AGÉÉUMCE	123,00 \$
Intérêts - paiement en retard	1 % par mois

Les droits de scolarité ne sont pas les mêmes pour les étudiantes et étudiants canadiens et pour les étudiantes et étudiants internationaux.



Transferts de fonds à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston

Nous vous recommandons de ne pas attendre à la dernière minute pour faire transférer vos fonds au Canada; certaines opérations bancaires prennent du temps et vous risqueriez de vous trouver démunie et démuné à votre arrivée au Nouveau-Brunswick.

Informez-vous auprès de votre banque (dans votre pays d'origine) sur les règlements concernant les transferts de fonds : couts, fréquence et limites des virements autorisés. Si le gouvernement de votre pays limite le montant annuel des envois de fonds, vous devez vous organiser en conséquence.

Les moyens les plus courants pour transférer votre argent au Canada sont le dépôt sur une carte de crédit reconnue à l'échelle internationale (Visa, Master Card, American Express...), le mandat-poste international ou la traite bancaire.

Pour éviter tout problème, vous devez acheter votre traite bancaire (avec un encodage en bas du document) auprès d'une banque qui fait affaire avec une banque canadienne. Les chèques postdatés et les chèques tirés sur un compte qui n'est ni canadien ni américain, ne sont pas acceptés. Un autre moyen est d'utiliser des chèques de voyage acceptés au Canada et d'apposer votre signature, sur place, en présence d'un représentant de l'institution financière.

Pour les frais de scolarité et les frais de la résidence universitaire, le moyen le plus efficace pour vous est d'effectuer un virement bancaire à l'ordre de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, à l'adresse suivante, en indiquant votre nom et votre NI étudiant (A00____) et le numéro SWIFT pour le télévirement :

Banque du bénéficiaire	CAISSE CENTRALE DESJARDINS, Montréal, Canada
SWIFT/BIC Code	CCDQCAMM
Numéro d'identification de la succursale (caisse)	CC086500484 Institution (3), transit (5)
Numéro de compte du bénéficiaire	0865004841911120 Institution (3), transit (5), compte (7 ou 8)
Nom complet du bénéficiaire	Université de Moncton, campus d'Edmundston
Adresse complète du bénéficiaire	165, boul. Hébert, Edmundston, Nouveau-Brunswick. E3V 2S8, Canada

Il est important que vous apportiez avec vous tous les documents concernant vos transactions bancaires et que vous puissiez prévoir une somme d'environ 2 000 \$CAN pour faire face aux dépenses au cours des premières semaines. Vous devez ajouter la somme d'environ 1 500 \$CAN (taxe en sus) pour l'achat d'un ordinateur portable.

Vous devez avoir de l'argent liquide en attendant d'ouvrir un compte dans une banque canadienne. Convertir vos devises en dollars canadiens est possible de votre pays d'origine ou dans un bureau de change avant votre arrivée à Edmundston.

Si vous arrivez avec un chèque personnel en début de session, il faut prévoir un minimum de quinze jours ouvrables avant de pouvoir l'encaisser auprès d'une institution financière du Canada. Si vous arrivez avec un chèque payable à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, le délai minimum de quinze jours ouvrables s'applique aussi. S'il y a lieu de vous remettre un solde, celui-ci vous sera remboursé selon les règlements de l'Université. Il est donc important de transférer vos fonds à l'avance et de prévoir une somme suffisante en monnaie canadienne pour votre installation à votre arrivée.





Élaboration d'un budget réaliste

La plupart du temps, les étudiantes et étudiants qui éprouvent des difficultés financières n'ont pas prévu avec exactitude leurs dépenses. Il est bon que vous établissiez un budget afin de prévoir pour l'année universitaire dans son ensemble et même pour les mois d'été. Vous trouverez dans le présent guide un modèle de budget, afin de vous aider à procéder à une bonne planification pour la durée complète de vos études au Canada.



Modèle de budget

Budget	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
Biens personnels de l'étudiant					
Revenus familiaux					
Biens familiaux					
Subventions du gouvernement ou d'une collectivité du pays d'origine de l'étudiant					
Aide financière de (donner la source)					
Autres sources (les indiquer)					
Total					

Budget					
Droits de demande d'admission					
Voyage au Canada (aller et retour)					
Frais d'installation à l'arrivée					
Frais de scolarité					
Pension complète (logement et nourriture)					
Livres et fournitures					
Assurances maladie, hospitalisation et dentaire					
Habillement					
Menues dépenses					
Divertissements					
Tourisme au Canada					
Estimation					
Dépenses imprévues (10 % de l'estimation)					

Pour plus de renseignements sur l'établissement d'un budget et pour des conseils pratiques, vous pouvez consulter le site <http://www.umoncton.ca/umce/boursesetaidefinanciere>.

Système universitaire canadien

Chaque province du Canada dispose de son propre système d'éducation. Il existe donc treize systèmes d'éducation qui présentent certaines similitudes et différences. Sur la scène fédérale, un conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) regroupe les ministres de l'Éducation de chaque province et leur permet d'échanger des renseignements, d'envisager des collaborations, etc.

La plupart des provinces présentent la même structure de système d'éducation, c'est-à-dire que l'apprentissage est divisé en trois niveaux : le primaire, le secondaire et le postsecondaire. Les provinces et les territoires canadiens offrent tous un enseignement primaire et secondaire universel et gratuit (soit les douze premières années, onze au Québec). La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de quinze ou dix-huit ans. L'obtention du diplôme d'études secondaires est nécessaire pour poursuivre des études postsecondaires. L'enseignement postsecondaire est dispensé dans les universités, les collèges, les collèges communautaires, les cégeps ou encore les instituts techniques.

Le système universitaire met l'accent sur l'analyse, la synthèse et l'application pratique des théories et non sur la mémorisation complète des informations. L'essentiel, c'est d'être capable de faire une analyse critique en utilisant les informations dans des circonstances concrètes, réalistes et variées.

Dans ce système, les études peuvent paraître exigeantes à un étudiant étranger, étant donné la quantité d'informations et de matières traitées dans un laps de temps qui est relativement court. Cela suppose un travail continu et régulier et aussi une bonne organisation personnelle.



La formation universitaire s'étale sur trois niveaux de formation : le premier, le deuxième et le troisième cycles. Le premier cycle, dont la durée varie de trois à cinq années, comprend le baccalauréat, les majeures, les mineures et les certificats. Le deuxième cycle, qui fait suite au premier, s'étale sur une période d'un à deux ans. Il est sanctionné par un diplôme de maîtrise ou encore un certificat de deuxième cycle. Finalement, le troisième cycle correspond au diplôme de doctorat, aussi appelé, Ph. D. La durée de ces études s'étale sur une période de trois à six ans. Les universités sont divisées en facultés, écoles et départements qui proposent leurs programmes de cours.

La principale exception à ce modèle est le Québec qui possède un réseau unique de collèges d'enseignement général et professionnel (les cégeps). L'étudiant québécois complète onze années d'études aux niveaux primaire et secondaire, puis il s'inscrit à un programme de deux ans au cégep, avant d'être admissible à l'université. À l'instar des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, les cégeps offrent aussi des programmes de formation technique.

Notons que l'obtention du diplôme d'études secondaires est nécessaire pour poursuivre des études supérieures. Les étudiantes et étudiants de l'extérieur du Canada doivent donc posséder une formation jugée équivalente au baccalauréat français.



IMPORTANT : L'enseignement à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, s'appuie sur divers outils technologiques. Vous êtes donc fortement invités à vous approprier les techniques d'utilisation des différents logiciels. D'une part, vous devez vous familiariser avec les sites Internet comme instruments pédagogiques. D'autre part, la communication au sein de l'Université de Moncton se fait par voie électronique. Les informations concernant les cours, les activités socioculturelles, les activités sportives, les réunions associatives, entre autres, vous sont envoyées par courriel et au moyen d'un bulletin d'information hebdomadaire. Il est donc important et primordial que vous consultiez quotidiennement votre courriel électronique afin de mieux vous informer. Le courriel électronique est le meilleur moyen pour joindre l'ensemble des étudiantes et étudiants du Campus.

TABLEAU DE COMPARAISON DES SYSTÈMES CANADIEN ET FRANÇAIS				
Système canadien (universitaire)			Système français (supérieur)	
Classes	Diplôme / Cycle	Scolarité accumulée	Classes	Diplôme / Cycle
12	Diplôme de fin d'études secondaires	12		
1 2 3 4 ¹	Baccalauréat - 1 ^{er} cycle	13	Terminale	Baccalauréat
		14	1 2 3	Licence - 1 ^{er} cycle
		15		
		16		
1 2	Maîtrise - 2 ^e cycle	17	1 2	Maîtrise - 2 ^e cycle
		18		
1 2	Doctorat (Ph. D.) 3 ^e cycle	19	1 2	Doctorat - 3 ^e cycle
		20		

¹ Certains programmes sont échelonnés sur cinq ans.



Calendrier universitaire 2019-2020

L'année universitaire se compose de deux sessions : la session d'automne et la session d'hiver. L'Université propose également une session de printemps-été.

AUTOMNE 2019		HIVER 2020	
Aout		Janvier	
Journée d'accueil	28 août	Date limite d'inscription	13 janvier
Date limite d'inscription	30 août	Début des cours et date limite d'arrivée	13 janvier
Septembre		Date limite de changement ou d'abandon sans mention	24 janvier
Fête du Travail (congé)	2 septembre	Février	
Début des cours et date limite d'arrivée	3 septembre	Jour de la Famille (congé)	17 février
Date limite de changement ou d'abandon sans mention	13 septembre	Mars	
Octobre		Journées d'étude de mi-session	2 - 6 mars
Action de grâce (congé)	14 octobre	Date limite d'abandon de cours sans échec	4 mars
Journées d'étude de mi-session	28 octobre - 1 ^{er} novembre	Avril	
Date limite d'abandon de cours sans échec	31 octobre	Vendredi saint (congé)	10 avril
Novembre		Lundi de Pâques (congé)	13 avril
Jour du souvenir (congé)	11 novembre	Dernier jour de cours	17 avril
Décembre		Journées d'étude préparatoires aux examens	18 - 19 avril
Dernier jour de cours	6 décembre	Session d'Examens	20 - 30 avril
Reprise de cours d'un jour férié	6 décembre	Mai	
Journées d'étude préparatoires aux examens	7 - 8 décembre	Cérémonie de remise des grades (Edmundston)	23 mai
Session d'Examens	9 - 18 décembre		



Aide financière

Le campus d'Edmundston a développé un programme de bourses adapté aux étudiantes et étudiants internationaux inscrits à temps complet dans un programme de premier cycle. Ces bourses sont accordées automatiquement aux étudiantes et étudiants internationaux qui satisfont aux critères d'attribution et de renouvellement.

De plus, afin de souligner la contribution de monsieur Abdou Diouf à la francophonie mondiale de même que son engagement envers la démocratie et le dialogue, l'Université de Moncton a mis sur pied la bourse Abdou-Diouf. À la suite de l'évaluation des dossiers de candidature reçus, le campus d'Edmundston accorde annuellement cette bourse non renouvelable et non transférable à une étudiante ou un étudiant originaire d'un pays du Sud membre de la francophonie.

Pour plus de renseignements concernant les bourses, dont la bourse Abdou-Diouf, veuillez consulter le site <http://www.umoncton.ca/umce/boursesetaidefinanciere>.

Les étudiantes et étudiants qui fréquentent l'UMCE dans le cadre d'un programme de mobilité étudiante ne sont pas admissibles aux programmes de bourses et d'aide financière de l'Université puisqu'ils doivent subvenir à leurs propres besoins.

Il arrive que les étudiantes et étudiants internationaux bénéficiaires d'une bourse d'études de leur pays, d'un organisme international ou national, aient une mauvaise perception de la véritable valeur financière de cette bourse au Canada. Le montant de ces bourses d'études varie et couvre parfois l'ensemble des frais suivants : transport aller-retour, droits de scolarité, permis de séjour, frais d'installation, achat de matériel scolaire et allocation de subsistance. Dans d'autres cas, les bourses ne couvrent qu'une partie de ces frais : il est donc nécessaire d'avoir recours à une source de revenus complémentaire. Par conséquent, il est très important que vous analysiez vos besoins financiers dans les moindres détails avant d'accepter une bourse d'études et de voir à obtenir, si nécessaire, une autre source de financement.

Responsable : Francine LeBel
Téléphone : 506 737-5279
Local : Centre étudiant, local A-115
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce/boursesetaidefinanciere>
Courriel : francine.lebel@umoncton.ca



Services aux étudiantes et étudiants

Les Services aux étudiantes et étudiants regroupent l'ensemble des services offerts à l'UMCE. Cette équipe dynamique met tout en œuvre pour qu'un maximum d'étudiantes et étudiants découvrent à l'Université de Moncton un environnement favorable à la fois à leurs études et à leur développement personnel qui devraient les conduire tout naturellement vers la réussite professionnelle. Vous trouverez, dans les pages suivantes, une brève description des services disponibles pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à l'UMCE.

Responsable : François Pelletier
Téléphone : 506 737-5074
Local : Centre étudiant, local A-115
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce-saee/>
Courriel : francois.pelletier@umoncton.ca



Centre de services académiques

Situé dans l'entrée principale du pavillon Simon-Larouche, le Centre de services académiques permet à l'étudiante ou l'étudiant d'un programme régulier ou de l'éducation permanente de régler en un seul lieu les formalités administratives liées à l'admission, au paiement des droits de scolarité ou à la gestion de son dossier universitaire. Il est également le premier point d'accès pour obtenir les réponses aux questions les plus souvent posées en cours d'études. Le Centre de services académiques regroupe les services suivants : bureau de la Formation continue, décanat des Études et registrariat du campus d'Edmundston. Le personnel du Centre est disponible du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Responsable : Pierrette Fortin, doyenne des Études
Préposées : Lisa Albert et Louise Plourde
Téléphone : 506 737-5080
Télécopieur : 506 737-5373
Local : PSL-211
Courriel : csa@umoncton.ca
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce-csa/>

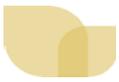


Appui à la réussite des études

Le programme d'appui à la réussite offre aux étudiantes et étudiants un milieu d'apprentissage qui favorise l'intégration et le souci d'une bonne réussite universitaire. Au campus d'Edmundston, un large éventail de personnes et de services permettent de réaliser cet encadrement chez la population étudiante. Voici quelques éléments du programme d'appui à la réussite qui sont à la disposition des étudiantes et étudiants : service de tutorat, mentorat étudiant, Centre d'aide en français et en anglais (CAFA), encadrement personnalisé par le secteur d'études.

Responsable : Brigitte Sirois
Téléphone : 506 737-5200
Local : PSL-419
Courriel : brigitte.sirois@umoncton.ca
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce/reussite>





Service d'accès et de soutien à l'apprentissage

Le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage est destiné aux personnes qui font leurs études au campus d'Edmundston. Ce service facilite l'intégration universitaire, l'autonomie et l'atteinte des objectifs d'études des étudiantes et étudiants en s'assurant que les conditions d'apprentissage soient les meilleures.

Responsable : Anne Michaud
Téléphone : 506 737-5050, poste 5110
Local : Centre étudiant, local A-115
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce-saee/service-acces>
Courriel : anne.michaud@umoncton.ca



Service des bourses et de l'aide financière

Le Service des bourses et de l'aide financière assiste les étudiantes et étudiants en leur fournissant les renseignements pertinents sur les procédures à suivre pour obtenir des bourses d'études.

Responsable : Francine LeBel
Téléphone : 506 737-5279
Local : Centre étudiant, local A-115
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce/boursesetaidefinanciere>
Courriel : francine.lebel@umoncton.ca



Service d'accueil et d'intégration

Le Service aux étudiantes et étudiants et étudiants internationaux offre des sessions individuelles strictement confidentielles afin de discuter de certaines inquiétudes universitaires, sociales ou personnelles que l'étudiante ou l'étudiant pourrait éprouver durant son séjour au Canada. Il offre également un service d'accueil personnalisé, un cours d'introduction à la vie canadienne et des activités d'intégration pour les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants internationaux afin de faciliter leur intégration sociale et universitaire.

Téléphone : 506 737-5036
Local : A-115
Site Internet : www.umce.ca/international



Accès emploi EDUPÔLE

Accès emploi Édupôle (AEÉ) a pour mission principale d'offrir des services de placement et d'aide à la recherche d'emploi aux élèves, étudiantes et étudiants. AEÉ doit par ailleurs faciliter et accélérer la transition de ceux-ci vers le marché du travail en leur offrant des outils de recherche d'emploi et des ateliers sur différentes thématiques.

Responsable : Krystine Michaud
Local : Centre étudiant, local A-114
Téléphone : 506 737-5399
Site Internet : <http://edupole.ca/fr/ressources/acces-emploi>
Courriel : krystine.michaud@umoncton.ca



Service des loisirs socioculturels

Le socioculturel de l'UMCE vous offre une panoplie d'activités sociales et culturelles favorisant une vie étudiante dynamique. Participer à la vie socioculturelle de l'UMCE, c'est : développer de nouvelles passions, partager ses talents, faire de nouvelles rencontres et relever de nouveaux défis. Vous êtes invités à suivre des ateliers/cours offerts gratuitement, à joindre un comité/groupe existant, à assister à diverses activités d'animation et à une variété de spectacles.

Responsable : Francine LeBel
Local : Centre étudiant, local A-115
Téléphone : 506 737-5279
Site Internet : www.umoncton.ca/umce/vie_etudiante_activites_socioculturelles
Courriel : francine.lebel@umoncton.ca



Service d'orientation

Le service d'orientation et de counseling offre à l'étudiante et à l'étudiant, à travers des rencontres individuelles ou de groupe, de l'aide et du soutien afin qu'elle ou qu'il puisse prendre en main son cheminement de carrière et personnel, responsabiliser son apprentissage et son adaptation. Voici quelques services offerts : counseling individuel et de groupe, counseling sur la planification de carrière et information sur les programmes d'études, prise de décisions, utilisation d'un ensemble de tests psychométriques servant à l'évaluation des intérêts, des aptitudes ou du profil de personnalité afin d'aider les étudiantes et étudiants dans leur choix de programme d'études, appui pour les demandes d'admission dans les établissements postsecondaires, aide à la recherche sur les carrières et les programmes, méthodes d'études.

Responsable : François Pelletier
Téléphone : 506 737-5074
Local : Centre étudiant, local A-115
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce/node/370>
Courriel : francois.pelletier@umoncton.ca



Programme de mentorat étudiant

Le programme de mentorat étudiant est un programme qui s'insère dans la série des mesures mises en place par le campus d'Edmundston pour assurer la réussite universitaire. L'objectif du programme est de faciliter l'adaptation et l'intégration des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants du premier cycle. Dès leur arrivée, elles ou ils peuvent être jumelés à un étudiant-mentor. Ce mentor est une étudiante ou un étudiant du même secteur d'études qui est familier aux rouages administratifs et de sa formation universitaire ainsi que de la vie universitaire en général. Les entretiens se font par appels téléphoniques, par messages électroniques ou en face à face et ont pour but d'écouter les besoins des étudiantes ou étudiants, de leur transmettre de l'information, ou encore de les orienter vers les ressources appropriées. Dès leur arrivée, les étudiantes et étudiants internationaux sont priés de vérifier leurs courriels de l'Université car elles et ils recevront un message courriel d'un étudiant-mentor.

Responsable : Pierrette Fortin, doyenne des Études
Téléphone : 506 737-5080
Local : PSL-211
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umce/reussite>
Courriel : csa@umoncton.ca



Service des sports

Le Service des sports de L'UMCE offre un ensemble d'activités récréatives et compétitives pour ses étudiantes et étudiants. Les programmes d'intramuros et le réseau des équipes représentatives répondent aux besoins individuels et collectifs de l'ensemble de la communauté universitaire. Promouvoir l'épanouissement de la personne et une bonne santé, voilà les valeurs fondamentales du Service des sports.

Selon une entente, les étudiantes et étudiants à temps plein ainsi que les membres du personnel régulier de l'UMCE ont accès gratuitement au plateau libre du Pavillon sportif d'Edmundston sur réservation en composant le 506 739-2122. Le Pavillon sportif est situé sur le terrain du Campus.

Responsable : Yves Levesque
Téléphone : 506 737-5288
Local : Centre étudiant, local A-115
Site Internet : http://www.umoncton.ca/umce/vie_etudiante_activites_sportives
Courriel : yves.levesque@umoncton.ca





Service de santé et de psychologie

Toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'Université peuvent bénéficier de certains services de santé directement sur le Campus, dont la consultation avec une infirmière, un médecin ou un psychologue.



Régime collectif d'assurance-maladie et hospitalisation pour les étudiantes et étudiants internationaux

Tous les étudiantes et étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton doivent adhérer au régime collectif d'assurance-maladie et hospitalisation proposé par l'Université de Moncton, et ce, pour toute la durée de leurs études.

Ce régime d'assurance couvre vos dépenses médicales et hospitalières durant votre séjour au Canada, y compris les visites médicales régulières de base. À votre arrivée, vous devez vous présenter au Centre étudiant, local A-0115D, afin de remplir le formulaire d'adhésion à l'assurance-maladie. Un dépliant de la compagnie d'assurance vous sera remis expliquant toutes les modalités et avantages de ce régime d'assurance. Afin de maintenir votre admissibilité à votre couverture d'assurance de ce régime, vous devez demeurer officiellement inscrit à l'Université de Moncton.

Le montant de la prime, soit 1 237 \$CAN (12 mois), sera facturé avec vos droits de scolarité lors de l'inscription et le paiement doit être effectué à ce moment-là.

Celles et ceux inscrits à des programmes d'échanges de courtes durées, soit de 4 ou de 8 mois, peuvent toutefois demander un ajustement de la période de couverture à leur arrivée. Vous devez en faire la demande auprès de la responsable de l'assurance, avant la date limite de paiement des droits de scolarité du semestre auquel vous êtes inscrit.

Pour être exempté du régime d'assurance obligatoire, vous devez appartenir à l'une des catégories décrites dans la liste d'exemption du site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-saee/international> Une fois dans le site, vous cliquez sur « Assurance maladie et hospitalisation pour étudiants internationaux ».

Pour plus de renseignements sur le régime obligatoire d'assurance-maladie et hospitalisation pour les étudiantes et étudiants internationaux, veuillez communiquer avec :

Responsable : Françoise Cyr, infirmière
Téléphone : 506 737-5050, poste 5295
Local : Centre étudiant, local A-115
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-saee>
Courriel : francoise.cyr@umoncton.ca

Avant votre départ pour le Canada, nous vous conseillons fortement de souscrire à une assurance-voyage qui vous offrira une couverture d'assurance jusqu'à votre arrivée à Edmundston.

L'Université dispose d'un Service de santé situé au Centre étudiant. Nous vous encourageons à prendre contact avec les personnes responsables de ce Service qui vous indiqueront les différents services offerts sur le campus d'Edmundston. Cela facilitera vos démarches en cas de problème de santé.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 911, N'IMPORTE OÙ AU CANADA.

La culture acadienne

La culture acadienne est l'une des plus anciennes cultures du Canada. Elle est accueillante et sans prétention, préférant le « tu » au vouvoiement et manifestant une familiarité chaleureuse qui peut surprendre un visiteur, mais qui le rend vite à l'aise. Enfin, la culture acadienne est fière de son histoire et manifeste souvent cette fierté par des spectacles où artistes, musiciennes et musiciens, comédiennes et comédiens se transforment en ambassadeurs d'une Acadie résolument moderne, résiliente, mais qui n'a pas oublié son passé. On peut même dire qu'ayant été près de disparaître lors des grands événements tragiques du Grand Dérangement, au 18^e siècle, la culture acadienne d'aujourd'hui veut célébrer la vie et partager cette joie de vivre en toute simplicité, mais avec beaucoup d'enthousiasme avec toutes les personnes qui l'entourent ou qui lui rendent visite.

La province du Nouveau-Brunswick et la ville d'Edmundston

Le Nouveau-Brunswick, la plus grande en superficie des trois provinces maritimes, est blotti au sud de la péninsule gaspésienne du Québec, et partage sa frontière ouest avec l'État du Maine (États-Unis). Au nord, il est bordé par la rivière Restigouche et la baie des Chaleurs. Sur la côte est, le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland donnent à la province des plages sablonneuses aux eaux salées les plus chaudes au nord de la Virginie. Au sud, la baie de Chignecto et l'Isthme de Chignecto, large de vingt-quatre kilomètres, relie le Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Écosse. Le reste du littoral sud est constitué de la baie de Fundy dont les marées, les plus hautes du monde, ont sculpté un littoral spectaculaire.

Edmundston est le carrefour d'affaires et de services le plus important du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. C'est la ville la plus peuplée de la région. Au début de la colonisation, Edmundston se nommait Petit-Sault (petite chute). L'ancien Fortin du Petit-Sault, situé au confluent des rivières Saint-Jean et Madawaska, servait à protéger le territoire. Située à la frontière des États-Unis et à quelques heures de Québec, de Montréal et de Moncton, Edmundston offre tous les services urbains et un milieu de vie sécuritaire. Ville francophone de 16 000 habitants, Edmundston est animée et bien vivante tout au long de l'année. Festivals, spectacles, défis sportifs et marchés publics enrichissent le parcours universitaire! C'est une vie sociale, sportive et culturelle bien remplie qui attend les étudiantes et étudiants à Edmundston!

- Un pavillon sportif (4 plateaux, piste de marche et course intérieure, piscine semi-olympique, murs d'escalade, etc.)
- Un terrain d'athlétisme
- Un centre de ski et de glisse
- Un réseau de pistes cyclables
- Un terrain de golf
- Un jardin botanique et de nombreux parcs
- Trois arénas et un anneau de glace
- Des sentiers pédestres et de vélo de montagne
- Des terrains de soccer, de balle-molle, baseball et d'Ultimate frisbee (dont un en sable)

Pour en savoir plus sur la ville d'Edmundston et ses environs, il vous suffit de consulter le site :

www.edmundston.ca.

Tableau comparatif du coût de la vie quotidienne à Edmundston

Produits	CAD	EURO	USD	CFA-XOF	DIRHAM-MAD	DINAR-DZD	RMB-CNY	GOURDE-HTG
Café	2 \$	1,32	1,51	881,54	14,48	181,25	10,40	140,36
Sandwich	5 \$	3,36	3,80	2203,29	36,19	452,88	26,00	350,80
Boisson gazeuse	2,50 \$	1,68	1,90	1102,31	18,11	226,62	13,00	175,50
Bouteille d'eau	2,50 \$	1,68	1,90	1102,31	18,11	226,62	13,00	175,50
Journal	1,85 \$	1,24	1,40	815,11	13,39	167,62	9,62	129,80
Lait 1 litre	2,50 \$	1,68	1,90	1102,31	18,11	226,62	13,00	75,50
Cinéma	14 \$	9,40	10,62	6168,38	101,33	1267,78	72,77	981,97
Taxi	10 \$	6,71	7,59	4404,23	72,35	905,57	51,95	701,09

Le système bancaire au Nouveau-Brunswick

Renseignez-vous dès votre arrivée sur les services que proposent les différentes institutions bancaires présentes au Nouveau-Brunswick. Au Canada, l'émission et l'utilisation des chèques sont payantes, tout comme les services au guichet (à l'intérieur de la banque) ou au guichet automatique (ATM). Chaque banque pratique des tarifs différents pour ces services et il existe aussi divers forfaits mensuels adaptés à votre compte. La façon la plus courante d'effectuer vos paiements est l'utilisation d'une carte « Interac », que l'on vous proposera dans toutes les banques.

Voici un aperçu de la devise canadienne :

L'unité monétaire est le dollar (\$) canadien, qui se divise en 100 cents (¢). Les billets de banque les plus courants sont les coupures de 5 \$, 10 \$, 20 \$ et 100 \$. On trouve aussi des pièces de monnaie de 5 ¢, 10 ¢, 25 ¢, 1 \$, 2 \$.

Pour convertir vos devises en dollars canadiens et en savoir plus sur la monnaie canadienne, consultez le site : www.xe.com.

Voici des billets de 5, 10, 20, 50 et 100 dollars et des pièces de 5, 10, 25 cents et de 1 et 2 dollars.





Pratique religieuse

La ville d'Edmundston présente une population mixte - composée de 95 % de francophones et de 5 % d'anglophones avec une tradition majoritairement chrétienne, catholique et protestante. Sur le campus d'Edmundston, un centre multiconfessionnel, situé au 8^e étage du pavillon Simon-Larouche, vous permettra de pratiquer votre religion. Pour plus de renseignements concernant les heures d'ouverture du Centre multiconfessionnel, veuillez communiquer avec :

Responsable : Francine LeBel
Téléphone : 506 737-5279
Local : Centre étudiant, local A-115
Courriel : francine.lebel@umoncton.ca



Emploi

Les étudiantes et étudiants internationaux inscrits à plein temps au campus d'Edmundston et possédant un permis d'études valide, délivré par IRCC, peuvent travailler sur le Campus, sans permis de travail. Pour les emplois hors campus, un programme autorise les étudiantes et étudiants internationaux à travailler à l'extérieur du Campus. Avec ce permis de travail, les étudiantes et étudiants internationaux peuvent avoir accès au marché du travail jusqu'à concurrence de 20 heures par semaine durant l'année universitaire et 40 heures par semaine durant les vacances prévues au calendrier universitaire. Ils pourront travailler hors campus pendant qu'ils sont inscrits à temps plein.

Les conjointes ou conjoints des étudiantes et étudiants internationaux peuvent travailler au Canada après l'obtention d'un permis de travail auprès de Citoyenneté et Immigration Canada. Pour celles et ceux inscrits à des programmes coopératifs ou à des stages, étant donné que l'expérience de travail fait partie de leur formation universitaire, elles ou ils peuvent donc obtenir un permis de travail auprès de Citoyenneté et Immigration Canada.



IMPORTANT : Avant de commencer un emploi, vous devez vérifier que vous répondez à tous les critères d'admissibilité au travail hors campus ou sur le Campus : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html>.

Pour celles et ceux inscrits à des programmes coopératifs ou à des stages obligatoires, compte tenu que l'expérience de travail fait partie de leur formation académique, elles ou ils doivent obtenir un permis de travail coop (stage) auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.



Il est **IMPORTANT** de préciser que le fait de détenir un permis de travail ne garantit pas un emploi.

Pour de plus amples renseignements au sujet du permis de travail, vous pouvez joindre le Centre de soutien à la clientèle d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada au 1-888-242-2100 ou en utilisant le site Internet : <http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler.asp>.



Le Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest (CRNANO)

En tant que nouvel arrivant au Canada, il est important de se familiariser avec les différents aspects de la vie qui caractérisent une région et qui sont peut-être nouveaux pour vous, qu'il s'agisse du climat, des grands espaces, des rapports humains ou encore de l'accent local.

Obtenir de l'aide pour différents services et surmonter les défis liés à la recherche d'emploi, d'un toit sous lequel vivre et de mieux comprendre le fonctionnement de la société canadienne peut nécessiter des démarches qui diffèrent passablement de celles utilisées dans votre pays d'origine.

Responsable : Sébastien Morneau
Téléphone : 506 735-0604
Local : 59, rue Queen Edmundston, NB E3V 1A4
Site Internet : <http://www.crna.ca>
Courriel : info@crna.ca

Conseils pratiques pour une bonne intégration

Une bonne préparation physique et morale vous donne plus de chance de réussir dans un nouvel endroit. Cette préparation passe par l'utilisation de toutes les ressources disponibles tels les Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ) du Centre étudiant, la participation au cours d'introduction à la vie canadienne, les visites guidées, les conseils, la lecture attentive de tous les dépliants ou documents mis à votre disposition et par l'adoption d'une attitude d'ouverture face aux expériences nouvelles.

Il est impératif également que vous gériez bien vos ressources financières, surtout s'il s'agit de la première fois que vous quittez votre famille. La bonne gestion réside donc dans la façon dont vous dépensez votre argent. Nous vous suggérons aussi de tisser des liens avec d'anciennes étudiantes ou d'anciens étudiants pour obtenir, par exemple, des conseils sur les endroits où vous pourrez vous procurer les produits de première nécessité à des prix modiques. En planifiant bien vos dépenses, vous vous assurerez que les dépenses les plus importantes viennent en premier.

Il se peut, par ailleurs, que vous subissiez un choc culturel à votre arrivée. Il n'est pas anormal d'éprouver du dépaysement lorsqu'on arrive dans un pays inconnu où le mode de vie, les horaires, les religions, les comportements des individus, par exemple, sont différents. Peut-être aurez-vous intérêt, avant votre départ, à solliciter des conseils de parents, d'amis ou encore d'anciennes étudiantes ou d'anciens étudiants de l'Université de Moncton.

De façon générale, nous vous conseillons d'éviter de vous isoler.

Quelle que soit la nature des problèmes auxquels vous pourriez faire face, nous vous invitons à recourir aux services que l'Université a créés tout spécialement à votre intention, soit en rendant visite aux responsables de ces services, soit en consultant notre site Internet à l'adresse www.umce.ca/international pour le campus d'Edmundston.

Des conseils pour mieux vous adapter à l'Université

Lorsqu'un changement important se produit dans notre vie, que ce soit un nouveau travail, un déménagement ou encore le départ de notre région pour entamer notre première année à l'université, on laisse une partie de sa vie derrière soi et on part en se disant : « J'espère que les choses vont bien aller ». Les changements, grands ou petits, soudains ou planifiés, affectent notre vie et nous devons apprendre à en retirer les meilleurs bénéfices.

En envisageant un changement, nous faisons souvent l'expérience d'un sentiment de perte et nous ressentons des remords et tracasseries devant l'inconnu. Nous sommes incertains de ce qui nous attend, mais ne vous en faites pas, ces sentiments sont tout à fait naturels. Pour celles et ceux qui aiment les défis, un changement peut être vu comme une opportunité, mais malgré tout, le changement comporte des éléments de stress et d'inquiétudes. Alors, comment pouvons-nous nous préparer à vivre un changement de façon constructive? Voici quelques petits conseils qui pourront vous permettre de mieux vous adapter à cette nouvelle expérience universitaire.

Une attitude positive! Examinez votre perception des changements qui se présentent. Essayez de voir cette possibilité de changement comme une opportunité et un défi qui vous permettront de grandir et de vivre de nouvelles expériences. L'attitude que vous adoptez constitue le point de départ. Soyez positifs!

Préparez-vous! Essayez de vous préparer à faire face à ce changement en allant chercher autant de renseignements que possible. Assurez-vous de lire attentivement ce guide, participez à la journée d'accueil et au cours d'introduction à la vie canadienne, faites le tour de la ville et du Campus, renseignez-vous quant aux services et ressources disponibles sur le Campus et hors campus. Allez rencontrer les gens de votre secteur. Mieux vous serez préparé, moins vous aurez de chance de vous faire du souci. Ainsi, pour l'étudiante ou l'étudiant qui arrive pour la première fois au campus d'Edmundston, il est important de participer au cours d'introduction à la vie canadienne qui vise à faciliter votre adaptation. Ce sera également une bonne façon de vous familiariser avec les coutumes canadiennes.

Exprimez vos sentiments! Il est possible que vous ressentiez de la peur ou encore de l'agitation. Évitez des pensées telles que : « Il me semble que je devrais être habitué, depuis le temps que je suis là ».



nécessaire pour vous adapter; cette période est différente d'une personne à une autre. Vous êtes originaire d'un pays avec des coutumes différentes de la culture canadienne, et ce, à plusieurs niveaux. Discutez avec des personnes qui vivent la même transition que vous, mais également avec des Canadiennes et Canadiens qui pourront vous guider.

Visualisez les solutions! Cherchez des solutions afin de rendre ce changement positif. Évaluez les gains potentiels et les pertes qui risquent d'être encourues. Ensuite, trouvez des solutions qui pourront maximiser les gains et minimiser les pertes. Essayez de visualiser les buts que vous cherchez à atteindre et ensuite recherchez les moyens d'y parvenir. Par exemple, si vous désirez mieux réussir sur le plan de la formation, inscrivez-vous aux ateliers sur les méthodes d'étude, allez rencontrer les assistants de cours pour des explications supplémentaires ou vérifiez s'il existe un service de tutorat.

Prenez soin de votre santé! Il est très important d'avoir une bonne alimentation durant cette période de changement et aussi de faire de l'exercice. Avec votre carte étudiante, vous pourrez avoir accès à tous les équipements du Pavillon sportif d'Edmundston (piscine, terrain de tennis, soccer, squash...). Si vous éprouvez des problèmes de santé, le Service de santé du Centre étudiant compte une infirmière et des médecins que vous pouvez consulter sur rendez-vous.

Entourez-vous! Parlez avec vos amies et amis ainsi qu'à votre famille si possible. Exprimez-leur comment vous vous sentez. Durant les premières semaines, vous pourrez profiter des activités de l'Accueil pour rencontrer de nouvelles personnes, nouer de nouvelles amitiés et obtenir le soutien dont vous avez besoin lors des moments difficiles. Discutez avec eux de leurs croyances et comportements sociaux et des différences qui existent entre leur culture et la vôtre.

Relaxez! Prenez un peu de recul lorsque vous vous sentez débordé. Prendre un peu de recul vous permettra de remettre les choses en perspective. Donnez-vous du temps pour des loisirs et des moments de détente. Décrocher des études au moment opportun est bénéfique. Si vous avez besoin d'assistance pour vous aider à mieux gérer votre temps, vous pouvez recevoir des conseils au Service d'orientation, situé au Centre étudiant.

Élargissez votre réseau d'amis! Vous aurez de nombreuses opportunités de faire de nouvelles rencontres et de connaître des gens extraordinaires qui viennent d'un peu partout. Profitez-en! Vous pourrez vous faire de bonnes copines et de bons copains. Les activités de l'accueil visent à faciliter votre intégration sociale; c'est le moment de foncer, de briser la glace pour pouvoir profiter de nouvelles amitiés.



Annexe 1 : Sites Internet utiles

Adresse des missions diplomatiques au Canada (ambassades et consulats)

<https://w05.international.gc.ca/protocol-protocole/Missions.aspx?lang=fra>

Bureau canadien de l'Éducation internationale

<http://www.cbie.ca/>

Citoyenneté et Immigration Canada

<http://www.cic.gc.ca>

Centre de ressources pour nouveaux arrivants au Nord-Ouest inc.

www.crna.ca

Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux

<http://www.cicic.ca/>

Conseil des ministres de l'Éducation au Canada

<http://www.cmec.ca/>

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

www.acufc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

<https://www.international.gc.ca/templates/template-fr.asp>

Programmes canadiens et internationaux de bourses d'études

<http://www.boursesfrancophonie.ca/>

Province du Nouveau-Brunswick

<http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr.html>

Annexe 2 : Transactions financières à votre dossier étudiant (MANIWEB)

Veillez prendre note qu'il est possible de vérifier tous renseignements de vos transactions financières par l'entremise du service MANI.WEB au site Internet de l'Université de Moncton à l'adresse <http://socrate.umoncton.ca/>

Voilà les étapes à suivre :

- Connexion à mon compte
- NI et votre NIP
- Renseignements étudiants
- Enregistrements étudiants
- Sommaire de compte ou Sommaire de compte par session
- Vous pouvez aussi communiquer en personne au comptoir du Centre de services académiques.

Annexe 3 : Étudiantes et étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en ingénierie

Toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en ingénierie à l'Université de Moncton font partie du programme « Bloc-notes ». Elles ou ils doivent alors se procurer un ordinateur portable. L'inscription en génie exige, en plus des droits de scolarité, des frais technologiques (payés semestriellement) dont le montant annuel est spécifié dans le répertoire du 1^{er} cycle de l'Université.

Sélection de l'ordinateur portable

Voici quelques directives pour la sélection de l'ordinateur portable requis pour les programmes de baccalauréat en ingénierie :

- Système d'exploitation Microsoft Windows 7, Windows 8.1 ou Windows 10 (disponible fin juillet 2015)
- Processeur de type Intel core i5 ou Intel core i7
- 8 Go de mémoire RAM
- 250 Go de disque dur
- Carte réseau sans-fil WiFi
- Écran de 14,1 pouces (15,6 pouces recommandé)
- Ports USB
- Souris USB ou Sans-fil



IMPORTANT : Lors de l'achat d'un ordinateur, il est recommandé de prendre une garantie prolongée (3 ans ou plus), de garder vos reçus ainsi que la documentation et les disques (CD ou DVD) qui l'accompagnent. Pour celles et ceux qui ont un portable qui ne satisfait pas aux exigences ci-dessus, il est suggéré de commencer la session avec lui quand même. Les technologues de la Faculté détermineront si votre ordinateur sera assez performant ou si vous devez vous en procurer un nouveau. Les étudiantes et étudiants doivent prévoir une somme d'environ 1 500 \$ pour l'achat de l'ordinateur portable à Edmundston.

Annexe 4 : Liste de vérification

Voilà une liste qui vous aidera à votre arrivée à Edmundston. Nous vous suggérons de cocher une activité lorsqu'elle sera accomplie :

À mon arrivée au campus d'Edmundston, je dois :

- joindre un membre du Service d'accueil et d'intégration au 506 737-5036;
- me trouver un logement temporaire ou permanent;
- me présenter au bureau du Service d'accueil et d'intégration au local A-115 pour :
 - avoir une assistance au sujet de mon installation;
 - prendre ma trousse d'information d'arrivée;
 - me faire accompagner pour ouvrir un compte bancaire;
 - me faire accompagner pour acheter des articles nécessaires à mon installation;
 - participer à une visite du Campus et du Pavillon sportif;
- me renseigner sur l'horaire des tests de classement de français et d'anglais;
- me présenter au Centre de services académiques (local PSL-201) pour :
 - procéder à l'inscription : avoir en main ma lettre d'admission où sont notés mon NI (numéro d'identité) et mon NIP (Numéro d'identification personnel temporaire) pour faire mon inscription;
 - m'inscrire à mes cours sur MANI.WEB : www.umoncton.ca, cliquer sur « Mani.Web-dossier étudiant »;
 - valider mes cours choisis par le responsable de mon programme;
 - payer mes droits de scolarité;
 - activer mon courriel étudiant;
 - demander ma carte étudiante;
 - rencontrer la doyenne des Études pour l'obtention d'équivalences de cours s'il y a lieu;
- me présenter au bureau des Services aux étudiantes et étudiants (local A-115) pour :
 - confirmer mon contrat de logement;
 - rencontrer la personne responsable des bourses;
 - m'inscrire au plan d'assurance-maladie et hospitalisation;
- rencontrer un employé des services administratifs pour mon dossier financier;
- prendre connaissance des règlements universitaires et des caractéristiques de mon programme de formation;
- participer aux activités d'intégration obligatoires de la rentrée universitaire;
- participer aux journées d'accueil;
- participer au cours d'introduction à la vie canadienne.





UNIVERSITÉ DE MONCTON CAMPUS D'EDMUNDSTON

165, boulevard Hébert, Edmundston, (Nouveau-Brunswick) Canada, E3V 2S8

+ 1 506 737-5045

www.umce.ca/international

www.monparcours.ca

info@umce.ca

Suivez-nous sur Facebook

www.facebook.com/UMCEinternational

